



## Tourisme

### Enquête mensuelle dans l'hôtellerie - septembre 2012

#### La fréquentation baisse de nouveau

Avec 58 400 nuitées en septembre 2012, la fréquentation des hôtels classés réunionnais baisse de près de 5 % par rapport à septembre 2011. Elle reste néanmoins supérieure à celle de 2010 (+ 5 %). Alors que l'offre de chambre progresse légèrement (+ 1 %), le nombre de chambres occupées recule de 8 %. En conséquence, le taux d'occupation perd près de 6 points par rapport à septembre 2011, pour s'établir à 59 %.

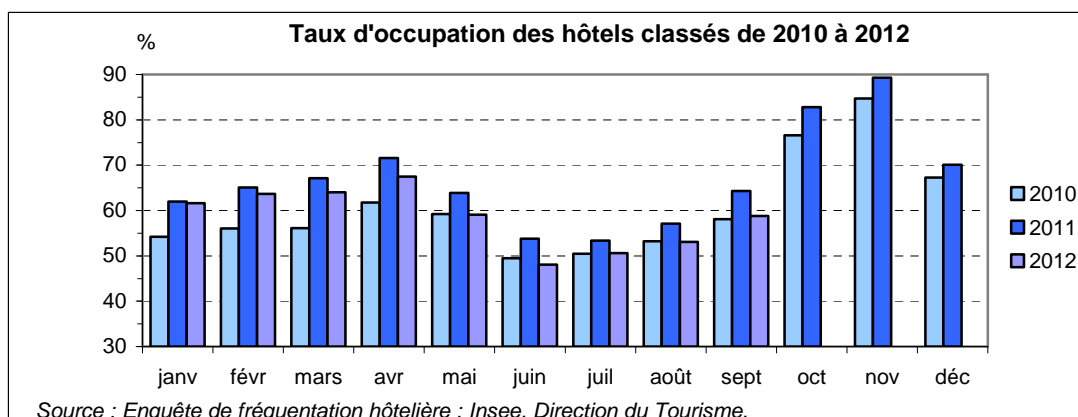
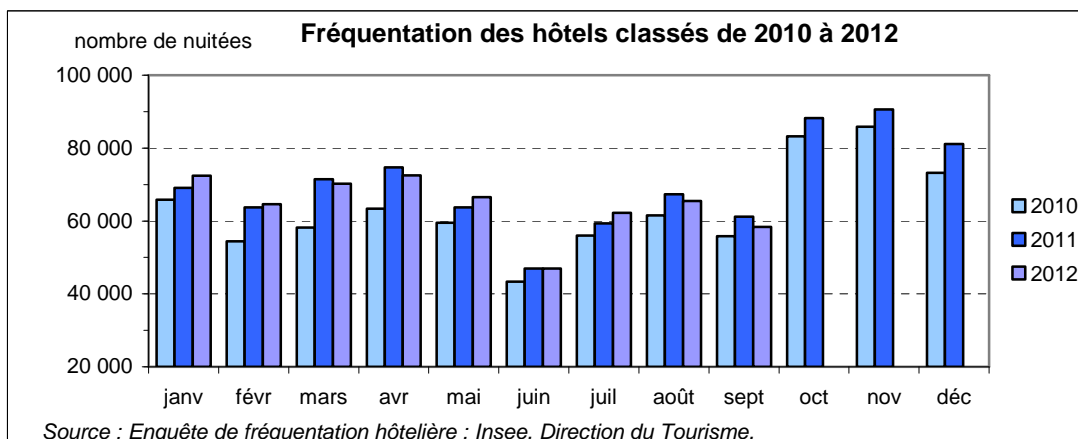
port à 2011 (- 1 %). Cette baisse touche les hôtels de catégorie supérieure (- 8 %) et les hôtels de deux à trois étoiles (- 7 %). En revanche, la fréquentation des hôtels trois étoiles progresse de 7 %, et compense en partie le recul dans les autres catégories. L'offre de chambre des hôtels trois étoiles s'élargit (+ 4%), suite à l'ouverture d'un nouvel établissement et de l'agrandissement d'un autre dans l'Ouest.

(+ 1 %), alors qu'elle diminue dans le Sud (- 5%).

Le taux d'occupation est en moyenne de 54 % sur l'ensemble de l'île, en recul de 4 points par rapport à 2011. La baisse est plus marquée dans l'Ouest (- 6 points par rapport à juillet-septembre 2011), sous l'effet conjugué d'une diminution du nombre de chambres occupées et de l'augmentation de l'offre de chambres.

De juillet à septembre, la fréquentation hôtelière est en retrait par rap-

Toujours sur le troisième trimestre, la fréquentation est en légère hausse dans l'Ouest et le Nord-Est



## Fréquentation hôtelière à la Réunion en septembre

	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 en %
<b>Nombre de nuitées</b>	55 800	61 200	<b>58 400</b>	-4,6 %
<b>Chambres occupées</b>	36 100	40 600	<b>37 400</b>	-7,9 %
<b>Offre de chambres</b>	62 100	63 100	<b>63 600</b>	0,8 %
<b>Taux d'occupation</b>	58,1 %	64,3 %	<b>58,8 %</b>	-5,5 pts

Source : Insee, Direction du tourisme, enquête de fréquentation hôtelière.

## Nombre de nuitées sur les trois derniers mois (juillet à septembre)

	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 en %
<b>0 à 2 étoiles</b>	52 500	55 700	<b>51 800</b>	-7,0
<b>3 étoiles</b>	85 400	85 700	<b>91 800</b>	7,1
<b>4 et 5 étoiles</b>	35 500	46 300	<b>42 600</b>	-8,0
<b>Nord-Est</b>	35 600	42 600	<b>42 900</b>	0,7
<b>Ouest</b>	94 000	102 800	<b>103 300</b>	0,5
<b>Sud</b>	43 800	42 300	<b>40 000</b>	-5,4
<b>Ensemble</b>	173 400	187 700	<b>186 200</b>	-0,8

Source : Insee, Direction du tourisme, enquête de fréquentation hôtelière.

**Note :** La mise en place de la nouvelle classification des hôtels est effective pour 34 établissements parmi les cinquante que compte l'île à ce jour : 28 ont confirmé leur précédent classement et 6 ont changé de catégorie. Ceci impacte les catégories observées mois après mois dans la présente enquête sur la fréquentation hôtelière. 16 établissements sont encore en attente du verdict de leur classement ou n'ont pas encore entamé leur démarche.

Plusieurs possibilités s'offrent à nous pour la prise en compte de ces nouveaux classements : au fil de l'eau privilégiant l'actualité des classements (mais perturbant les messages mensuels) ou un basculement global une fois que tous les hôtels auront basculé dans la nouvelle classification. C'est cette dernière méthode que nous avons privilégiée. Nous travaillerons donc « à classification inchangée » durant quelques mois et vous proposerons ensuite, dans un numéro spécial, des historiques de séries en ancienne puis, en nouvelles catégories.

## Taux d'occupation en % sur les trois derniers mois (juillet à septembre)

	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 en points
<b>0 à 2 étoiles</b>	54,8	60,8	<b>55,6</b>	-5,3
<b>3 étoiles</b>	53,2	56,5	<b>53,9</b>	-2,6
<b>4 et 5 étoiles</b>	54,5	59,0	<b>53,0</b>	-6,0
<b>Nord-Est</b>	48,5	51,6	<b>49,2</b>	-2,5
<b>Ouest</b>	60,5	65,0	<b>59,3</b>	-5,6
<b>Sud</b>	47,2	52,4	<b>49,1</b>	-3,3
<b>Ensemble</b>	53,9	58,3	<b>54,2</b>	-4,1

Source : Insee, Direction du tourisme, enquête de fréquentation hôtelière.

### Pour en savoir plus :

Les historiques complets de ces données sont librement téléchargeable sous  
[http://www.insee.fr/fr/regions/reunion/default.asp?page=publications/infos\\_rapides/hot.htm](http://www.insee.fr/fr/regions/reunion/default.asp?page=publications/infos_rapides/hot.htm)

### Méthode et définitions

L'enquête sur la fréquentation hôtelière est effectuée depuis 1972 à La Réunion. Elle concerne tous les établissements classés. Depuis janvier 2004, le département a intégré l'application nationale de l'enquête de fréquentation hôtelière.

Le **taux d'occupation** est calculé pour chaque mois par le rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres ouvertes à la location.

Les **nuitées** sont le total des nuits passées par les clients dans les établissements hôteliers.

Elles prennent en compte le nombre de personnes hébergées et leur durée de séjour. (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).